

90 MIN
POUR CRÉER
MA MICRO
ENTREPRISE



Simplifiez vos démarches
administratives ... **Démarrez votre création
d'entreprise en toute sérénité !**



CCI MEUSE HAUTE-MARNE

ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN

PARTICIPEZ À UN ATELIER PRATIQUE POUR ...

1

Finaliser votre dossier d'immatriculation micro-entreprise :

muni(e) des pièces nécessaires - qui vous auront été préalablement demandées - vous serez guidé pas à pas par un expert en formalités pour remplir votre dossier

2

Vous permettre de maîtriser les notions de base* du statut

de la micro-entreprise : vos obligations légales, sociales et fiscales et les nouveaux taux et plafonds de chiffre d'affaires

**L'atelier n'est pas dédié à la fiscalité du micro-entrepreneur*

+

Votre conseiller réalise les démarches en ligne dans les 48 heures !

Vous recevez par e-mail votre récépissé d'enregistrement.

L'INPI traite votre dossier, l'envoi au Greffe du Tribunal de Commerce ou à l'URSSAF selon votre activité

Vous recevrez ensuite votre extrait KBis ou votre avis SIREN par courrier postal.





Tous les jours, je rencontre des personnes souhaitant lancer leur micro-entreprise. Je les accompagne dans leur parcours et leur permets de gagner du temps, mais aussi de démarrer sans délai : à la CCI, les démarches sont réalisées dans les 48 heures !



QUAND ?

Création d'activité



POUR QUI ?

Créateurs en micro-entreprise



COMBIEN ?

À partir de 66 € TTC

> Option Acre 30 € TTC

Transmission à l'URSSAF de votre dossier d'Aide à la création ou à la reprise d'une entreprise

> Option Création du compte URSSAF 30 € TTC

Ce compte est obligatoire pour déclarer en ligne votre chiffre d'affaires

VOTRE INSCRIPTION À L'ATELIER 90 MIN POUR CRÉER MA MICRO-ENTREPRISE

POUR
S'INSCRIRE

4
sites

en atelier
collectif

Liste des
pièces à
apporter

Inscription préalable obligatoire, prise en compte à réception :

- ☐ du bulletin d'inscription complété
- ☐ de votre règlement de 66 euros TTC (chèque ou espèces)
+ 30 euros pour chaque option choisie

Le bulletin est à retourner obligatoirement accompagné du paiement au plus tard le vendredi qui précède l'atelier pour une inscription ferme et définitive.

E-mail : cfe@meusehautemarne.cci.fr

Tél. : 03 29 76 83 00

SAVONNIÈRES DEVANT BAR Route du pont de Dammarie	9h30
CHAUMONT 9 rue de la Maladière	9h30
SAINT-DIZIER 55 rue du Président Carnot	9h30
VERDUN 30 avenue de Douaumont	10h00

6 personnes maximum

Durée : 1h30

> 1 mardi sur deux à CHAUMONT, SAINT-DIZIER et VERDUN

> 1 jeudi sur deux à SAVONNIÈRES DEVANT BAR

- ☐ Justificatif d'identité en cours de validité, pour le déclarant (photocopie recto-verso)
- ☐ Justificatif de domicile au nom du déclarant daté de moins de 3 mois (copie de facture d'eau, EDF, quittance de loyer ...) ou, pour les personnes hébergées, justificatif de domicile au nom de l'hébergeur + attestation d'hébergement signée en original + autorisation du propriétaire (sauf pour non sédentaire) ou bail commercial
+ copie carte identité de l'hébergeur
- ☐ Numéro de sécurité sociale complet ou carte vitale

Cet atelier se déroulera dans le respect des règles sanitaires en vigueur.
Retrouvez toutes les dates des ateliers 90 min pour créer ma micro-entreprise sur :
www.meusehautemarne.cci.fr/agenda